

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'HERAULT »**

BP 15 - 100 chemin Marc Galtier – 34 150 GIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Hérault

Séance du 20 novembre 2006

Nombre de membres		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	33

L'an deux mille six, le 20 novembre à 18h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis sur la salle du foyer communal à Jonquières sous la présidence de Louis VILLARET, Président.

Présents : M. DIAZ Manuel - M. AGOSTINI Jean André - M. CADILHAC Jean François - M. PIERRUGUES Georges – Mme INFANTE Myriam - M. JOVER Jean Marcel - M. SIDERIS André - M. GOMEZ René - M. POUJOL Robert - Mme BARRAL Hélène - M. CALAS Alain - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André - M. CABELLO Gérard – M. GENNESON André - M. MANEIRO Charles - M. CARCELLER Claude - Mme FOURNEL Michèle - M. MATEU Gabriel - M. SANCHEZ Norbert - M. DONNADIEU Jacques - M. BELLOC Jean Paul - M. ASENSI Raphaël - M. NOUGAREDE Elie – M. REQUIRAND Daniel - Mme GERBAL Renée - M. GHIBAUT Jean-Pierre - M. BERTOLINI Jean Pierre - M. GASTAN François - Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric

Date de convocation
9 novembre 2006

Absents excusés : - Mme MARTIN Françoise - M. LASSALVY Christian - M. ROQUAIN Jean Michel – M. Gérard DELFAU - M. ANDRIEUX Jacques - M. RUIZ Jean François - M. ASTIE Michel

Date d'affichage

M. ASTIE Michel donne pouvoir à M. GHIBAUT Jean-Pierre
M. ANDRIEUX Jacques donne pouvoir à Claude Carceller
M. AGOSTINI Jean André donne pouvoir à M. DIAZ Manuel
M. Daniel REQUIRAND est désigné secrétaire de séance.

Date de retrait d'affichage

Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer.

Objet de la délibération

83-2006 - Travaux d'aménagement de la place du Griffes à Le Pouget

Rapporteur, Manuel Diaz, Vice-président

Le rapporteur explique que la commune souhaite réaménager la place du Griffes empruntée par la RD139, pour améliorer la sécurité de la traverse du village et pour aménager l'espace. A cet effet, le Conseil Municipal de Le Pouget a délibéré le 8 août 2006 en faveur de la mise en œuvre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage au profit de la Communauté de Communes. Par délibération en date du 9 octobre 2006, le Conseil communautaire a accepté le mandat de maîtrise d'ouvrage délégué.

Le rapporteur précise que le programme des travaux est estimé à 200 000 € H.T. (30 000 € H.T. pour la maîtrise d'œuvre et études diverses, 170 000 € H.T. pour les travaux). Le programme prévoit de créer entre la place du château et la grand rue Ste Catherine des espaces piétons en pied de façade, des plateaux traversants au droit des carrefours, d'organiser le stationnement pour favoriser l'accès aux commerces et de canaliser la circulation des véhicules en transit.

Dans le cadre de la requalification des traverses village et le contrat de territoire, le Conseil Général de l'Hérault peut financer ces travaux à hauteur de 50 000 € H.T soit 25 % du programme. La Commune de Le Pouget assure le financement de la partie du programme non subventionné soit 150 000 € H.T.

Le programme des travaux ainsi que le plan de financement de cette opération sont présentés en annexe de la présente délibération.

Le président ne participe pas au vote.

Le Conseil, Oui l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré, décide à la majorité avec 1 abstention :

- de se prononcer favorablement au lancement des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux pour un montant prévisionnel de 200 000 € H.T.,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ces marchés,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions nécessaires d'un montant de 50 000 € H.T., soit 25 % du montant des travaux,
- d'autoriser Monsieur le Président à modifier, si besoin, le plan de financement,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Fait à Gignac, le 1^{er} décembre 2006

Le Président

Louis VILLARET